9

juin 1961

association

familiale

géneau-de lamarlière - calais

s o m m a i r e

* un an déjà...
* a la lumière d'un test
  par le secrétaire général
* flash sur la généalogie
  avec tableau panoramique
* prêtres, religieux et religieuses
  de la famille
* message d'adieu de monsieur
  l'abbé rené calais
* l'aumônier : ... deux simples mots
* " ouverture sur l'afrique "
  par le père delattre
* " par devant notaire ..." (1722)
* la grande journée familiale du
  9 juillet
* madame la trésorière nous invite
* carnet familial

bulletin numéro deux
de l'association familiale
géneau de lamarlière-calais

juin 1961

1 an déjà

Nous avons tous gardé bon souvenir du premier bulletin de famille ; il se présentait alors de lui-même, dans le sillage des circulaires adressées à chaque foyer depuis plus de 70 ans.

A Noël, ne voulant pas nous imposer le poids d'un financement trop lourd, il se faisait discret, laissant le soin de vous atteindre à une lettre plus modeste.

Aujourd'hui, c'est encore lui qui vous arrive.

Il a gardé le même visage ; il a tenu à conserver autant que possible tout ce qui le rendait attrayant, lors de sa première parution. Mais il a pris soin de réduire au maximum les frais inutiles, afin de ne pas se voir condamné à mourir sans espoir de résurrection.

A consulter le sommaire, vous devinez la variété et l'intérêt de ce qu'il nous propose.

Lisez d'abord le mot du secrétaire général. Ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à la dernière journée familiale ne manqueront pas de franchir les mers pour venir cette année.

Ensuite, vous aurez le droit de passer un bon moment à mettre au point votre petite « topographie » généalogique ; soyez très méthodiques : pas de profit sans effort.

Alors vous écouterez les consignes de celui qui nous a quittés, l'abbé René Calais. Après lui, son successeur n'a fait qu'ajouter quelques mots, pour laisser bien vite la parole au Père Delattre, spécialiste des questions africaines ; il nous invite à porter sur le continent noir, un regard de foi à l'école de l'Eglise.

Et pour finir... c'est un document, un vieux document ! N'y cherchez pas trop de précisions historiques pour le moment ; les spécialistes s'y retrouveront mieux que nous. Mais quelle poésie dans les noms !

...Poésie d'un autre genre... : lisez avec beaucoup d'affection le message de notre trésorière et répondez lui avec plus d'affection encore ; son invitation est pressante !

Fers, Métaux

Ronces - Grillages

Tôles ondulées, galvanisées

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE

Chauffage - Ménage

LE FRIGIDAIRE ?

LE VRAI

JACQUES DUSSAUSSOY-MUCHERY

42, Rue de l'Eglise

DESVRES

à la lumière d'un test

Dans l'esprit de ses promoteurs LA REUNION DU 10 JUILLET 1960, organisée selon une formule nouvelle au Pensionnat de la Malassise, à Saint-Omer, devait constituer un test de la vitalité de notre Association Familiale : nous en attendions la confirmation objective de votre désir, formulé par le « referendum » de décembre 1959, de maintenir et rénover l'Association.

Ce test fut indiscutablement positif, si l'on en juge par l'empressement et le nombre des adhésions (450 présences), par l'ambiance simple et cordiale qui régna toute la journée et jusqu'à l'heure, tardive, de la séparation, par les multiples échos qui fusèrent ensuite, échos de la satisfaction générale et des nombreux souhaits de voir se renouveler périodiquement une aussi familiale et sympathique rencontre.

Dès le matin, au cours des messes jumelées, l'une pour les enfants, l'autre pour les adultes, celle-ci dans la chapelle du Pensionnat, accueillante et bien vite remplie, l'esprit communautaire qui devait animer cette journée eut tout loisir de se manifester : prières en commun pour les vivants, et pour les défunts de notre famille, pour ceux dont le départ était tout proche encore, tel notre vénéré aumônier-directeur, l'abbé Calais.

Par sa belle assistance, l'assemblée générale qui suivit, fut elle-même le témoin de notre cohésion, assemblée présidée par le T.C.F. directeur qui, après nous avoir si largement et si amicalement ouvert les portes de son aimable Maison, voulut bien nous rappeler les attaches qui unissaient celle-ci à notre famille dont tant de membres ont été instruits et éduqués sur ses bancs, à Saint-Omer, à l'Ecluse, ou à la Malassise.

Repas combien communautaire, ensuite, pour beaucoup d'entre nous, repas des « retrouvailles », aux conversations animées, et apprécié de tous, car le dévouement et la technique du C.F. Econome avait permis, malgré le nombre, d'y allier qualité, économie et bonne organisation.

Puis ce fut l'heure des distractions pour grands et petits, sans doute peu favorisés par la clémence du temps, mais au hasard desquelles se renouèrent de nombreux liens, parfois relâchés depuis tant d'années :

- Le ball-trapp où spectateurs et tireurs s'amusèrent d'égale façon, où s'illustrèrent aussi nos meilleurs fusils familiaux.

- Le stand de tir à la carabine, où les « cartons » défilèrent, criblés de « mouches » adroites.

- Le volley-ball, où jeunes et demi-jeunes se montrèrent d'ardeur égale, heureux, les uns, d'y poursuivre leur entraînement sportif, les autres... d'y perdre quelques grammes, joignant ainsi l'utile à l'agréable.

- Les promenades en voiture et l'infatigable poney dont la complaisance n'avait pour commune mesure que celle de son cocher.

● Le toboggan, enfin, qui vit s'aligner la longue file des amateurs, non sans un regard anxieux des mamans, vers ce conflit où s'affrontaient, si l'on peut dire, le bois et le textile, au grand dam, hélas, de celui-ci !

Et pendant tout ce temps le « bar » (qui eut toute la journée son franc succès, remarquablement achalandé et animé par Julien Hennequin-Calais et son équipe de jeunes serveuses et serveurs dévoués) reçut les échos de maints souvenirs, surtout échangés par les anciens, cela va de soi.

Que d'images revinrent ainsi en mémoire au cours de ces réminiscences ! Que de rappels généalogiques pour permettre à tout un chacun de s'y retrouver, de se connaître ou de se reconnaître dans cet amalgame de cousins et cousines ! Quel supplice de la question ne fut pas imposé à l'expert de la famille, Joseph Calais, dont les tableaux si complets et si clairs étalaient obligeamment sur les tables du « bar », leurs filiations chronologiques, dignes de celles des rois de France !

Et de voir ainsi plusieurs générations réunies autour de ces mêmes tables, devant cet alignement synoptique de nos ancêtres, se dégageait une réconfortante impression de continuité et de communauté, conséquence heureuse, autant que but de notre magnifique réunion de famille.

De cette réunion, **le comité** devait tirer la conclusion logique et sa première préoccupation fut donc, dès juillet dernier, de réorganiser **la réunion de juillet 1961** sur des bases identiques. Notre choix s'est porté cette année sur le Pensionnat des Dominicaines **d'Hardinghen** (près de Guines). Nous y avons trouvé un cadre magnifique que vous aurez tout loisir d'apprécier et un accueil enthousiaste de la Révérende Mère Supérieure, l'un et l'autre nous laissant présager un succès égal à celui de 1960. Vous trouverez plus loin le programme de cette deuxième Grande Journée Familiale Annuelle. Des concours précieux, anciens et nouveaux, nous ont été acquis pour qu'elle soit, comme l'an dernier, largement ouverte à tous, parents et enfants de tous âges, sans qu'aucun problème, pécunier ou autre, ne freine la participation maximum de nos familles, et pour qu'elle assure à tous, grâce aux améliorations apportées, le maximum de satisfaction.

Le travail du Comité de l'A.F. ne s'est cependant pas borné à la préparation de cette Grande Journée et nombre d'autres tâches l'attendaient lors de sa réunion du 12 février dernier à Boulogne-sur-Mer.

Sous la présidence de P. E. Calais et de notre aumônier l'Abbé Gérard Muchery, le Comité se trouvait presque au grand complet avec : Augustin Géneau de la Lamarlière, Joseph Stoven, Joseph Calais, Louis Chombart, Joseph Leroux, M^lle^ A. Bavière, Jean Delattre, Michel Stoven, Aimery Calais et M^me^, Michel Calais, André Muchery, Julien Hennequin, Maurice Géneau de Lamarlière et votre serviteur.

Le R.P. Delattre, M^me^ Vandamme-Calais et Jean Vandamme, son fils, avaient répondu volontiers à notre invitation et participaient également à nos travaux.

Etaient excusés : M. Auguste Géneau de Lamarlière, M. Henri Géneau de La-

marlière, Mme André de Lamarlière et son fils Hubert, Mme Molia, ainsi que Fernand Roussel, victime, la veille, d'un accident heureusement sans gravité, ce qui lui valut en fin de journée la visite « d'une imposante délégation » venue prendre de ses nouvelles.

Orienté d'après les bases définies dans le bulletin numéro 1 de l'Association, le programme de travail comprenait essentiellement l'étude des questions relatives à la réunion annuelle, au bulletin, à l'annuaire et au budget :

● **Réunion annuelle :**

Le problème d'organisation et le souci de ne pas imposer trop souvent aux établissements qui nous accueillent si volontiers la charge que représente néanmoins une réunion de cette importance nous ont amenés à n'envisager celle-ci désormais que tous les deux ans.

Dans les années intermédiaires serait prévue, comme l'ont sollicité certains membres éloignés du Boulonnais, une réunion « régionale » telle que dans la région parisienne et en Picardie, réunion qui grouperait surtout les membres de ces régions, ou tout simplement une réunion à Wimille, plus modeste, comme précédemment.

Aucune décision ferme ni définitive n'a été prise jusqu'à présent afin que nous puissions connaître vos suggestions sur ce point ; vous voudrez bien les communiquer au secrétaire avant le 1er octobre.

● **Bulletin et budget :**

Ces deux questions sont connexes, puisque correspondant relativement aux chapitres recettes et dépenses de notre budget. Des indications fournies par la comptabilité de 1960 (circulaire de Noël) il résulte qu'un alignement est absolument nécessaire pour équilibrer les dépenses occasionnées par le bulletin et les frais de poste, d'une part, et la rentrée des cotisations d'autre part. Tout en essayant de maintenir la qualité, appréciée de tous, du bulletin numéro 1, l'étude d'une solution plus économique a été confiée à notre cousin Joseph Leroux ; il en est résulté les modifications que vous apporte, dans sa présentation, ce bulletin numéro 2.

Quant à la cotisation, le Comité a admis, à l'unanimité, qu'il importait d'en élever le montant à la somme de cinq nouveaux francs, toutes dérogations en plus et en moins restant évidemment au libre jugement de chacun.

● **Annuaire :**

L'annuaire se prépare doucement mais sûrement, exigeant un « travail de Bénédictin » qui ne saurait mettre à l'épreuve ni la méthode, ni le calme de notre secrétaire archiviste, Joseph Calais.

Cet annuaire sera ronéotypé, en raison du coût élevé de l'impression, mais comprendra néanmoins la liste complète des membres de la famille, par ordre alphabétique par foyers, par professions, par régions, ainsi que des tableaux généalogiques. Une contribution sera demandée à chacun pour en couvrir les frais.

D'autres problèmes sont également mais plus brièvement étudiés, faute de temps :

● **Organisation éventuelle,** lors de la réunion annuelle, de « carrefours », d'entretiens sur les problèmes susceptibles d'intéresser tels ou tels d'entre vous (problèmes des jeunes ménages, de l'éducation des enfants, par exemple).

● **Entraide.**

Problèmes pour lesquels nous attendons également vos suggestions.

Ainsi, se précisent peu à peu au sein de votre Comité les différentes activités de l'Association Familiale.

La vie de notre Association ne dépend cependant pas, il est utile de le répéter, du travail — bien modeste — de ce Comité, mais de votre participation effective, morale, physique et pécunière.

Il importe que nous réalisions tous, à la lumière de nos grands rassemblements annuels ou bisannuels, l'importance de notre communauté familiale et les bienfaits que nous pouvons en tirer à tous points de vue.

Il importe que nos jeunes s'y engagent à fond, comme je le proposais l'an dernier ; pour eux, d'abord, car leurs contacts dans une ambiance familiale et chrétienne leur seront toujours salutaires ; pour l'Association Familiale elle-même, ensuite, dont ils doivent un jour assurer la relève.

Que la réunion du 9 juillet prochain soit donc plus encore que celle de juillet 1960, l'occasion d'une imposante et fraternelle rencontre, rencontre de tous les jeunes de la famille, notamment, et qu'il s'en dégage pour eux comme pour nous ce sentiment de solidarité qui anime leurs aînés comme il animait le Fondateur même de notre Association.

Docteur Roger Calais,
Secrétaire Général.

Flasch sur la généalogie

Voici maintenant de quoi satisfaire beaucoup d'entre vous ! Ceux qui sont de la génération B ont toujours beaucoup de joie à se rencontrer : ils sont cousins issus de germains et connaissent bien leurs liens de parentés ; ils se souviennent même de certaines bonnes parties de jeunesse chez l'oncle ou la grande tante... et ces souvenirs toujours vivants expliquaient l'intérêt pour les anciens des réunions à Wimille.

Mais les jeunes...! D'où viennent-ils ? Comment sont-ils parents ? Ils se lassent vite de dire avec un petit brin de confusion : « Mon cousin »... « Ma cousine »..., en se demandant si, par hasard, cette parenté ne serait pas fondée en Eve ou en Adam...

C'est pourquoi notre cousin Joseph Calais, ancien « capitaine au long cours », qui surveille actuellement du haut de son sixième étage les entrées et sorties du port de Boulogne, occupe ses loisirs à compulser les documents, à déchiffrer les vieilles pierres, à raviver de vieux souvenirs et... à faire des tableaux...

...Des tableaux synoptiques, grâce auxquels il nous est bon de mieux connaître notre famille, ou plutôt nos familles, de mieux savoir d'où nous venons et qui nous sommes.

Par souci de clarté, le tableau ci-joint garde le silence sur les noms des parents défunts n'ayant actuellement aucune descendance ; si vous les avez connus et aimés, ne les croyez cependant pas oubliés : leur nom sera cité dans l'annuaire.

Si vous le voulez, suivons le guide, pas à pas ! et ne passons pas à l'étape suivante, sans avoir bien saisi la précédente.

1 L'Association familiale est composée de **deux familles** : la famille Géneau de Lamarlière et la famille Calais (voir les deux tableaux ci-joints).

Pourquoi donc ?

2 Cela s'explique **à partir du fondateur,** M. l'abbé Félix Géneau de Lamarlière.

En 1893, c'est à tous ses cousins germains, oncles et tantes, qu'il proposait l'Association Familiale.

Or, comme chacun sait, il faisait partie de deux familles : les **Geneau de Lamarlière par son père,** les **Calais par sa mère.** L'association réunissait donc deux groupes, distincts en principe à l'origine.

3 Cette association ainsi fondée entre les parents, oncles et tantes, frères et sœurs (et demi-sœur) de l'abbé, ainsi que tous ses cousins germains, comportait à l'époque, au niveau de la génération A, 28 personnes ou foyers, reportés sur les tableaux ci-joints.

28 et non pas 30, en raison de deux mariages entre cousins : Léonie Géneau de Lamarlière (Ib A3) avec Louis Calais (VI A4) et Augustin Geneau de Lamarlière (III A1) avec Louise Calais (VI A1). Vous commencez à deviner la complexité qui va s'en suivre.

...Mais continuons à suivre le guide.

4 Ces 28 personnes ou foyers de **la génération A** avaient **pour parents et grands-parents :**

● **Du côté Calais :** 4 enfants (I' à IV'), issus de Léonard Calais et Catherine Verlingue (mariés en 1813), souche commune des Calais.

● **Du côté Géneau de Lamarlière :** 9 enfants (I à IX), issus d'Augustin Géneau de Lamarlière et de Elizabeth Maillard (mariés en 1813), souche commune des Géneau de Lamarlière.

5 Or il se trouve que **des 4 enfants Calais,** 2 (III' et IV') se retrouvent **par alliance** dans la famille Géneau de Lamarlière (voir les flèches vers Ib et vers VI). Comme le foyer II' n'a pas de descendance à la génération B, seuls demeurent aujourd'hui, comme descendants de la **seule** souche commune des Calais, les petits-enfants de Léonard Calais Delahodde (I').

Nous remarquons qu'ils n'ont pas de lien de parenté avec certaines branches Géneau de Lamarlière (II, VIII, IX) ; et nous remarquons aussi que cette branche Calais (I'), sans enfants issus de la génération B, n'aura pas de descendance.

6 Par ailleurs, **des 9 enfants Géneau de Lamarlière,** 7 se sont mariés, et 6 ont eu des enfants, dont la **descendance** est en général très **prometteuse...** (l'annuaire vous en donnera une idée plus précise ; **nous avons simplement groupé ici les noms de famille actuellement connus** : tous y reconnaîtront leurs parents ou grands-parents ; les chiffres de la génération B correspondent à ceux de la génération A.

7 Et voici terminé notre voyage d'exploration. A chacun maintenant de s'amuser à jongler avec tous ceux de leur connaissance, pour les situer dans la généalogie et s'accoutumer ainsi aux dédales de la famille.

Dans le bulletin numéro 1 de juin 1960, nous avions fait état de la seule souche commune Géneau de Lamarlière ; on comprend maintenant que c'était une simplification, faite en accord avec les 6 intéressés qui eux seuls ne relèvent pas de ces ancêtres communs (voir Calais I' B).

Et **les Delahodde...** ? se demanderont certains... **et les Millon...** ?

En deux mots voici l'explication : ce sont des **membres alliés** qui ont désiré à l'origine faire partie de l'Association ; quelques-uns lui sont d'ailleurs demeurés très fidèles.

Comment sont-ils alliés ? Faites votre petit tableau à partir des explications suivantes, et vous comprendrez.

Le beau-père de **Léonard Calais-Verlingue** avait une sœur Madeleine Delahodde-Verlingue. Les Delahodde sont les descendants de Louis-Etienne Delahodde (fils de Madeleine Verlingue) cousin germain de Léonard Calais-Verlingue.

D'autre part, ce même beau-père de Léonard avait pour femme une Selingue (Verlingue-Selingue) dont la sœur était M^me^ Millon-Selingue. Les Millon sont les descendants de M. Millon-Coryn (fils de M^me^ Millon-Selingue) cousin germain de Léonard Calais-Verlingue. Pour les Delahodde et les Millon, nous remarquons que le lien de parenté n'existe qu'avec la famille Calais et donc tous ceux qui s'y rattachent, lien qui remonte à 6 ou 7 générations, excepté pour les Calais I', en raison de mariages avec les Delahodde.

Et pour terminer... nous proposons aux moins de vingt ans un petit jeu de piste à faire contrôler par les plus de soixante ans.

Savez-vous répondre à ces questions :

- *Au niveau de la génération B, dans quelle branche se trouvent mes parents ou grands-parents ? (par exemple : Ib, III, IX...)*
- *Quels sont mes ancêtres à la génération A ? (par exemple Pierre G. de L. II Al)*

Attention ! Je suis peut-être un de ces privilégiés qui ont pour ancêtres à la fois des Geneau de Lamarlière et des Calais.

- *Si je devais continuer le tableau pour y inscrire mon nom, serai-je de la génération C ou de la génération D ?*
- *Je choisis le nom d'un de mes cousins que je connais bien et j'essaie de répondre aux mêmes questions à son sujet.*
  Et comme je trouve cela intéressant, je recommence avec le nom d'une cousine.
- *Et en définitive, j'ai si bien compris que je l'expliquerai à qui voudra l'entendre, à la prochaine réunion de famille.*

" Le tableau généalogique vous a intéressé ?

Si vous en désirez pour vos enfants, adressez-vous chez notre cousin Leroux-Stoven, imprimeur à Hazebrouck et joignez à votre demande, cent francs de timbres, ou plus encore . . ,au profit de l'association.

Un exemplaire vous parviendra par retour ! "

première exploration...

LES RELIGIEUX DE LA FAMILLE

Anne-Marie GENEAU de LAMARLIERE	Sœur Henriette du Cœur Immaculé - Mortagne sur Sèvre (Vendée).	Ia A1 B2 C3 D6 Ib A7 B C
Henriette DELATTRE	Mère Marie-Bernadette - Institution Notre-Dame de la Garde, Saint-Saulve (Nord).	Ia A1 B2 C7
Le Père Félix DELATTRE	de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit - 57, rue de la Louvière, Lille (Nord).	Ia A1 B9 C7
L'abbé Pierre CALAIS	Séminariste à Arras (au service militaire), (ordination sacerdotale prévue pour 1965).	Ib A3 B4 C4 D3
Marguerite-Marie STOVEN	Sœur Marie de Jésus - Carmel, 100, avenue Crampel, Toulouse (Haute-Garonne).	Ib A5 B2 C2
Anne-Marie CHOMBART	Sœur Marie de Sainte Thècle, Auxiliatrice du Purgatoire - 16, rue Saint-Jean-Baptiste de La Salle, Paris 6e.	Ib A5 B4 C2
Le Père Jean STOVEN	Père Albéric - Abbaye de la Trappe, Mont-des-Cats, par Godewaerswelde (Nord).	Ib A5 B5 C3
L'abbé André STOVEN	Aumônier du travail - 9, rue de Jérusalem, Arras (P.-d.-C.).	Ib A5 B5 C6
Geneviève VARLET	Mère Marie-Geneviève - Trappistine, Monastère de Notre-Dame de Belval, par Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).	Ib A5 B7 C6
L'abbé Raymond SANSEN	Supérieur du Collège Notre-Dame-des-Dunes, Dunkerque (Nord).	Ib A5 B10 C2
L'abbé Hubert LEROUX	Séminaire Académique, rue du Port, Lille (ordination sacerdotale prévue pour 1963).	Ib A5 B11 C8

Le Frère Raymond LEFEBVRE	Frère des Ecoles Chrétiennes - Institution Saint-Pierre, 18, rue Saint-Jean-Baptiste de La Salle, Lille.	Ib A7 B3 C5
Marie-Thérèse GENEAU de LAMARLIERE	Mère Sainte Adèle de Marie, religieuse augustine - Mont Saint-Aubert, par Kain (Belqigue).	III A1 B2 C1
Hélène CALAIS	Sœur Marie-Hélène de Jésus - Carmel de Wicardenne, Saint-Martin-lez-Boulogne (P.-d.-C.).	VI A8 B1 C1
Antoinette MUCHERY	Madame Jean-Xavier, religieuse de la Sainte-Union des SS CC - Institution Saint-Odile, Lambersart (Nord).	VI A9 B2 C1
L'abbé Gérard MUCHERY	Professeur au Grand-Séminaire - 103, rue d'Amiens, Arras (Pas-de-Calais).	VI A9 B2 C5
L'abbé Jean-Pierre MUCHERY	Séminaire Saint-Sulpice, rue du Regard, Paris (ordination sacerdotale le 2 juillet 1961).	VI A9 B2 C6
Françoise FRANQUE	Sœur Françoise de la Vierge - Monastère des Clarisses, Malonne (Belgique).	VIII A3 B2 C6
Jacqueline GENEAU de LAMARLIERE	Mère Anne-Véronique, Franciscaine Missionnaire de Marie - Orphelinat mulsuman, Tarroudant (Maroc).	IX A7 B1 C1
Le Père Pierre DELAHODDE	de la Compagnie de Jésus - Collège Saint-Clément, Metz (Moselle).	
Le Frère Etienne DELAHODDE	Mission catholique, Ambositra, Madagascar.	
Marguerite DELAHODDE	Mère du Divin Cœur, des Dames de la Retraite,33, rue d'Amiens, Arras (Pas-de-Calais).	

A. & J. MUCHERY

DIRECTEURS PARTICULIERS

•

ASSURANCES
TOUTES BRANCHES

CRÉDIT AUTOMOBILE
ET EQUIPEMENT

•

COMPAGNIE D'ASSURANCES

L'UNION

INCENDIE
ACCIDENTS
RISQUES DIVERS

•

39, Boulevard Pasteur
CALAIS
Téléphone 34.35.00

ANDRÉ LEROUX
PUBLICITÉ
PARIS

dans toute la FRANCE

les produits

Codec

vous
garantissent
la meilleure qualité
au plus juste prix

descendants
de la famille
géneau de lamarlière-calais
choisissez
partout
l'épicier codec
c'est
votre intérêt

★

dans le calaisis
codec =
société muchery frères

a d i e u

Notre ancien aumônier, Monsieur l'ABBE RENE CALAIS, a été rappelé à Dieu le 10 avril 1960. Avant de nous quitter, il a dicté au magnétophone le mot d'adieu que nous sommes heureux de vous faire connaître aujourd'hui.

Il nous est bon d'écouter et de méditer ce dernier message, invitation à mieux prendre conscience de la fin spirituelle de notre Association sans oublier les exigences très pratiques de son fonctionnement.

« Une Association comme la nôtre ne saurait avoir sa raison d'être seulement dans l'appartenance à une souche commune ; ce « lien du sang » est devenu si ténu que, s'il était le seul lien, il donnerait raison à l'abstention de ceux qui n'ont pas répondu aux propositions de rénovation.

Mais la question est tout autre. En effet, notre Association a été fondée à la suite de désirs exprimés par plusieurs membres de la famille, dans un but spirituel ; et nous sommes bien obligés de constater que cette Association est d'abord et avant tout une Association pieuse, établie entre tous les membres qui désirent en faire partie et s'engagent à y être fidèles.

N'est-il pas réconfortant en effet pour des familles chrétiennes de penser que, sur tous les points du globe, des membres — et il y en a dans toute la France et les cinq parties du monde ! — s'unissent par la pensée et sont fidèles à prier les uns pour les autres. N'est-ce pas là l'élargissement à l'extrême de la parole de Notre Seigneur, lorsqu'il disait : « Là où deux ou trois seront unis pour prier, je serai au milieu d'eux » ?

Ce but spirituel n'empêchera pas, le cas échéant, notre charité chrétienne de donner libre cours à une entr'aide fraternelle envers ceux qui pourraient se trouver dans une situation difficile. Mais n'oublions pas que si nous demandons tous, les uns pour les autres, à l'avance, sans égoïsme et avec désintéressement, à Dieu, par l'intercession de la Trés Sainte Vierge Marie, « d'entourer toutes nos familles d'une continuelle miséricorde », en faisant « multiplier les bonnes œuvres » au sein de chacune d'elles, pour sa plus grande gloire, sa divine Providence saura, si nous le méritons et selon les circonstances, mettre nos familles « à l'abri de toute adversité morale ou matérielle », ce que nous n'obtiendrons d'ailleurs qu'avec le secours de sa grâce et si nous faisons nôtre cette autre parole de Notre-Seigneur : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste (oui, tout le reste) vous sera donné par surcroît ».

« Après ces quelques réflexions... qui n'ont rien de prétentieux, je me dois d'exprimer toute ma reconnaissance aux membres de l'ancien Comité et à ceux des associés qui, sans en faire partie, m'ont aidé sous une forme ou sous une autre, par leurs renseignements, par leurs conseils, par leurs suggestions, voire par leurs critiques qui m'ont toujours été très utiles.

« Je félicite surtout les nouveaux venus qui ont répondu si aimablement aux invitations qui leur ont été faites et vont mettre en œuvre les projets envisagés.

Et puisque je viens de parler de projets..., instruit par une expérience de plusieurs années..., qu'il me soit permis d'ajouter encore ceci au sujet de ce qui a pu laisser à désirer dans le passé : vous approuvez comme moi les efforts préconisés, non seulement pour maintenir, mais même pour développer au maximum notre Association familiale ; vous désirez qu'un bulletin au moins annuel fasse véritablement l'union entre tous les membres de l'Association, qu'un annuaire de tous les associés paraisse au plus tôt, ce qui vous donnera une idée de l'ampleur de nos familles. Mais vous pensez bien que ce bulletin et cet annuaire ne peuvent pas être uniquement le résultat du travail de quelques membres du Comité qui en ont la charge ; c'est à vous qu'il appartient de fournir aux responsables les éléments voulus pour les établir en donnant tous les renseignements qui pourraient leur être utiles sans attendre qu'ils vous soient simplement demandés. Et puisque cela doit entraîner des dépenses importantes, ayez à cœur de verser votre participation à la période fixée chaque année, et non pas seulement lorsque vous avez le plaisir de prendre part à la réunion annuelle. Cette cotisation, vous la ferez aussi large que possible, avec la pensée généreuse, si votre situation le permet, de compenser ce que d'autres foyers ne pourraient faire. Ceux qui ne pourraient l'envoyer, en particulier les Religieux et les Religieuses, en sont exempts par le fait même. Ils sauront la remplacer en étant plus fidèles à s'unir et à prier pour notre Association Familiale.

« Puisse donc cette Association, soutenue par les prières de tous et guidée par les efforts de ceux qui prennent la charge de la maintenir et de la développer de plus en plus, reprendre sous une forme nouvelle adaptée aux circonstances, une vitalité accrue pour le plus grand bien de tous, en réalisant toujours le but recherché par ceux de nos ancêtres qui l'ont fondée : conservation de la foi et des convictions chrétiennes au sein de nos familles, union de tous les cœurs et de toutes les bonnes volontés, fidélité dans la prière pour tous, afin d'écarter de nous les maladies, les revers de fortune ou le malheur dans les affaires, maintenir enfin, malgré les heurts et les difficultés inhérentes à tout groupement humain, ces bonnes relations et cette aimable fraternité qui faisaient la joie de ceux qui nous ont précédés.

Tel est mon vœu le plus sincère et l'objet de mes prières.

Je suis sûr que ce sont aussi les vôtres. »

Abbé René Calais
Février 1960.

le nouvel aumônier se contentera de quelques mots

Tout d'abord pour vous inviter plus spécialement à une grande union de pensée et de prière avec ceux qui sont dans la peine.

Tout récemment, Dieu rappelait à Lui M. Georges de Lamarlière ; l'an dernier, c'était M^me^ Séjourné (Marie-Elia Calais de Saint Tricat) (le bulletin et M. Maxime Robert (Calais-Bessodes) avait omis de vous le faire savoir). Sachons prier pour leurs familles ; Dieu seul connaît la souffrance de ceux qui restent ; soyons attentifs à les comprendre pour notre part, avec beaucoup d'affection, et à prier pour eux.

Avec eux, nous demanderons au Père la Joie éternelle pour ceux qui sont retournés à Lui, puisque c'est à cette Joie que nous sommes tous invités.

Par ailleurs, vous devez connaître le désir exprimé par l'un des membres du Comité, lors de la réunion de février dernier : il s'agissait de donner à la Journée familiale de juillet une teneur spirituelle plus dense.

Votre aumônier a donc proposé à plusieurs d'entre vous l'organisation de « carrefours », un ou deux pour cette année, où chacun aurait eu la possibilité de causer avec d'autres de questions diverses, intéressant par exemple la préparation de l'avenir, ou l'éducation des enfants...

Les personnes consultées ont répondu avec beaucoup de franchise (que toutes en soient remerciées) : la bonne volonté est entière, mais les formules envisagées ne semblent pas convenir aux aspirations des uns et des autres.

Continuons donc à chercher ensemble, en nous rendant sensibles aux suggestions de l'Esprit saint ; c'est Lui qui désire cet enrichissement pour nous.

Lors de la prochaine réunion, vous pourrez communiquer à votre aumônier toutes vos pensées à ce sujet. N'attendez pas qu'il vous le demande, il vous connaît trop peu encore pour deviner ceux que la chose intéresse plus spécialement.

Consentir à cette recherche, c'est déjà nous enrichir mutuellement ; n'est-ce pas pour cela que nous nous rencontrons : donner aux autres le meilleur de nous-mêmes ?

Bien affectueusement,
Gérard MUCHERY

« l'union des messes

Pensez à en parler à votre aumônier lors de notre prochaine rencontre ou écrivez lui ! MERCI »

ouverture sur l'afrique

C'est un fait que l'Association familiale nous donne l'occasion de NOUS OUVRIR AUX AUTRES. C'est pour nous une grâce du Seigneur. Mais cette ouverture d'esprit et de cœur doit nous rendre capables d'ouvrir plus grandes encore nos fenêtres et de comprendre les problèmes du monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi le Comité directeur a demandé à certains d'entre nous de fournir à notre famille des éléments d'information sur les grands événements de l'heure...

Pour sa part, le R.P. Delattre, grâce à plusieurs voyages en Afrique Noire, grâce à de nombreux contacts avec des missionnaires, aimerait nous faire saisir quelques-uns des problèmes qui se posent dans ce vaste continent qui est à coup sûr à l'ordre du jour.

Un continent qui s'éveille rapidement...

Il y a 150 ans, que savait-on de l'Afrique Noire ? Les puissances européennes y possédaient tout juste quelques comptoirs le long des côtes. Les missionnaires les avaient suivies. Mais à l'intérieur... terre inconnue où s'écoulait sans histoire la vie des africains.

En 1960, vingt jeunes nations accèdent à l'indépendance, des peuples prennent conscience d'eux-mêmes, tout un continent s'éveille à l'évolution, à la culture, à la technique, et veut prendre sa place dans le monde ! L'Afrique, poussée par une force incoercible, franchit en quelques décades une étape que nous-mêmes avons mis des siècles à parcourir... C'est le mouvement de la vie.

Une Afrique inquiète, fiévreuse, instable...

Il y avait sur cette terre une **vie coutumière** séculaire, à laquelle les anciens s'accrochent pour ne pas perdre leur influence et dont les jeunes subissent encore malgré eux la pression étouffante. Je n'en veux qu'un exemple, illustrant le problème le plus tragique, celui de la femme :

« A certaines périodes de l'année, m'affirmait récemment un missionnaire, dans la région de Bafang (Cameroun), toutes les femmes du pays sont convoquées à la chefferie où, pendant 7 à 8 jours, elles feront des ablutions, recevront des onctions ; tout ceci dans le but d'attirer sur elles-mêmes et sur leurs champs toute la fécondité possible. Les femmes chrétiennes qui veulent se soustraire à ces rites sont poursuivies, maltraitées, considérées comme les ennemies publiques de la tribu. Et lorsqu'elles sont — le cas est fréquent — femmes de païens, on peut aller jusqu'à les priver de l'enfant qu'elles allaitent ou de leurs habits, ou de leur nourriture. »

Et voilà que dans cette vieille Afrique, **les Blancs** ont fait irruption avec l'argent, la technique, le travail, la radio, le cinéma, tout un style de vie absolument nouveau. Essayez d'imaginer le choc que subit le jeune broussard brutalement plongé dans le tourbillon de Dakar, d'Abidjan, de Brazzaville où il est venu pour trouver, pense-t-il, une vie plus heureuse que dans la brousse où il ne pouvait plus respirer. Ces « déplacés » qui affluent vers les centres ou vers les côtes et qui ne sont plus soutenus par le cadre du clan ou de la tribu, deviennent le jouet de toutes les influences, de toutes les sollicitations ; et pour les 3/4 d'entre eux, c'est bientôt le chômage, la faim, l'instabilité, la promiscuité des médinas et des bidonvilles. Jean Ronch, dans son film « Moi, un Noir » a parfaitement exprimé ce déracinement et cette insécurité devant lesquels les jeunes gouvernements se sentent désarmés et impuissants.

Et il est facile de deviner que les pêcheurs en eau trouble ne manqueront pas l'occasion de répandre leur doctrine et de faire des adeptes. A mon dernier passage à Lomé (Togo) en décembre, je pouvais constater que l'U.R.S.S. possède dans ce pays une ambassade qui emploie 60 européens (le Togo n'a qu'un million d'habitants). On fait de la propagande par tous les moyens (cours du soir, ballets russes, matchs de football), on forme des militants communistes pour le jour où il sera possible de s'emparer du pouvoir à la faveur d'une crise économique ou politique : voyez l'exemple du Congo ex-belge.

L'Afrique Noire d'aujourd'hui serait-elle donc vouée au chaos, à l'anarchie ? Est-elle condamnée à devenir la proie du communisme ?

La tâche de l'Eglise dans l'Afrique de 1961.

Sans nier aucunement l'action civilisatrice des pays européens, et tout en soulignant le magnifique développement du catholicisme dans plusieurs territoires d'Afrique grâce au zèle et à la compétence des missionnaires, il faut reconnaître que l'évolution accélérée de ces pays et toutes les pressions qui s'y exercent tant au point de vue économique que social, culturel et politique posent de sérieux problèmes et appellent à une lucidité clairvoyante comme à une générosité accrue de la part de tous.

Il faut en particulier que désormais les Africains deviennent eux-mêmes les artisans de leur propre ascension humaine et chrétienne et que les chrétiens du monde entier acceptent de les y aider fraternellement.

Les premiers apôtres des Africains sont les Africains.

Les Africains sont capables de faire quelque chose, à condition que ce soit bien dans leur vie, à leur portée et à leur manière et que les Mouvements organisés et éducatifs les y aident.

Il y a déjà d'excellents évêques et prêtres africains. Les laïcs autochtones à leur tour se mettent à l'action.

Voici ce qu'affirme par exemple un militant jociste : « En assistant régulièrement aux réunions, on se connaît, puis on travaille dans l'amour avec les autres. Et on apprend comment se comporter en chrétien en tout lieu. Et un autre : « A Edéa, l'enquête jociste a aidé beaucoup de jeunes à se faire embaucher sans donner le pourboire injustement exigé ; et par l'action des jocistes, les patrons ont découvert les marchandages qui se passaient

à leur insu dans les chantiers et les bureaux. Et maintenant, dans plusieurs entreprises, il y a des règlements intérieurs interdisant le pourboire. »

Et c'est dans tous les domaines : hygiène, nourriture, vie civique, mariage, vie professionnelle que l'Eglise, par l'Action catholique spécialement, exerce son rôle d'éducatrice et aide les Africains à faire l'apprentissage de leur vie chrétienne dans leur vie d'Africains.

Le concours fraternel des chrétiens.

Et je m'empresse d'ajouter que tout ce travail d'éducation chrétienne dans la vie et à partir de la vie suppose sur place la présence active et le concours fraternel, purgé de tout paternalisme, d'européens chrétiens et désintéressés : médecins, professeurs, professionnels hautement qualifiés, employeurs qui aient le sens de l'homme, infirmières, sages-femmes, assistantes sociales, éducatrices qui puissent travailler efficacement à l'édification de la Cité et à l'évolution de la femme noire. En d'autres termes, il nous faut, à côté d'un laïcat indigène que forme l'Action catholique, un laïcat européen devenu aussi nécessaire qu'un clergé missionnaire et qu'un clergé indigène.

En Afrique, aujourd'hui, ce n'est plus l'heure du profit facile, du prestige artificiel et du privilège attachés à la race blanche. C'est l'heure du service fraternel. Mais si c'est l'heure du service, pourquoi ne serait-ce point l'heure des chrétiens ?

Père Félix DELATTRE

« PAR DEVANT NOTAIRES ROYAUX »

Le tableau de Monsieur Joseph Calais vous a certainement intéressés. Notre « secrétaire archiviste » aurait encore bien d'autres détails à vous donner.

Mais figurez-vous qu'il n'est pas le seul à chercher ! Un amateur de généalogie, digne de faire partie de l'association des « Vieux papiers » (elle existe !), nous communique le document suivant que nous avons plaisir à vous faire connaître.

Ce même amateur engage vivement tous les cousins qui possèderaient dans leurs archives des actes et papiers de famille, susceptibles d'aider à l'établissement d'une généalogie... ancestrale des familles Géneau de Lamarlière et Calais, à les communiquer à André Géneau de Lamarlière de Pas en Artois ; ils peuvent être assurés que ces documents leur seront retournés après consultations... et extrait de tout ce qui peut être utile à la connaissance de nos ancêtres et de leur mode de vie.

CONTRAT DE MARIAGE

« Par devant les nottaires Royaux, résidents en la ville de Boulogne ont comparu :

● *LE SIEUR LOUIS-CLAUDE GENEAU DE LAMARLIERE, fils aîné de Claude Géneau, sieur de Lamarlière, vivant de son bien, demeurant en la paroisse de Carly, et de demoiselle Charlotte Géneau, sa femme,*
tous deux assistés et accompagnés :
— des sieurs Sébastien et Jean-Baptiste-Marie Géneau, ses frères ;
— de demoiselles Péronne Charlotte et Madeleine Géneau, ses sœurs ;
— du sieur Jean-Pierre Olivier, apoticaire et chirurgien, demeurant en cette ville, et de demoiselle Louise-Marie-Anne-Charlotte Géneau, sa femme, sœur au futur mariant ;
— de Louis Géneau, sieur de Sainte-Gertrude, son oncle du côté maternel et de demoiselle Anne Lannevel, sa femme ;
— du sieur Jean-Baptiste Géneau, marchand au bourg de Samer, aussi son oncle du côté maternel, et de demoiselle Marie-Catherine de Lengaigne, sa femme ;
— de demoiselles Catherine et Françoise Géneau, demeurant audit Samer, ses tantes du même côté maternel ;
— de Jean-Louis Géneau, sieur du Fortmanoir, capitaine (gruyer) de la princivauté de Tingry, son cousin remué de germain ;
— de dame Marie-Anne Géneau, veuve de Monsieur Maître Oudart-Delattre, sieur de Treghes-Vinant ; lieutenant criminel en la Sénéchaussée du Boulonnais ;
— d'Oudart de Lattre, sieur de Treghes, et de demoiselle Marie-Anne-Louise Delattre, cousin et cousine issus de germain audit futur mariant ;
— du sieur François Pincedé, propriétaire, demeurant à Isque, et Jeanne Regnault, cousine germaine audit futur mariant ;
— de messire Ambroise-François de Roussel, equier, seigneur dugermont, pernes, honnant et autres lieux, et dame JacquelineFrançoise de Lastre ;
— de messire Louis-Marie Odent, procureur en laditte Sénéchaussée
...et autres ses parents et amis, d'une part,

● *ET DAMOISELLE MARIE-LOUISE-FRANÇOISE LABBE, fille à marier du sieur Jean Labbé-Vinant, maréchal des logis d'une compagnie de cavalerie des troupes boulonnoyses et de demoiselle Louis-Marie Didier, assistée et accompagnée :*
— de ladite demoiselle Didier, sa mère ;
— de vénérable et discrète personne maître Antoine Didier, prêtre, curé de la paroisse dudit Carly, son oncle du côté maternel ;

— de demoiselles Marie-Antoinette, Agnès et Scolastique Labbé, ses sœurs ;
— du sieur Jean Didier, huissier en la Sénéchaussée du Boullenois, et de demoiselle Marie L'Ollier, sa femme ;
— du sieur Marcq Clément, maître Boullenger en cette ville, son grand-oncle du même côté maternel ;
— de Nicolas Gourdin, brasseur demeurant à ..... (illisible), son bel oncle à cause de défunte Marguerite Labbé, sa femme, tante à la future mariante du côté maternel ;
— de Jean-François Gourdin, son cousin germain du même côté maternel ;
— de Claude et Jean Labbé frères, ses cousins germains dudit costé maternel ;
— de Madeleine Clément, veuve de Jacques Vasseur, marchande en cette dite ville, sa cousine remuée de germaine ;
— de monsieur maître Antoine du Crocq, conseiller du Roy et son procureur au siège de la Sénéchaussée du Boullenois et dans les baillages Royaux en dépendant, son cousin remué de germain dudit costé maternel et de demoiselle Françoise Magniou, son épouse ;
— de maître Jean du Crocq, avocat au parlement et en la Sénéchaussée du Boullenois, son cousin dudit costé maternel ;
— de messire Claude de Lespault, equier, seigneur de Contevy, ancien capitaine aide-major de cavallerie au régiment de Fonteine, et de dame Anne-Barbe de Vienne de la Planche, son épouse,
...et autres ses parents et amis, d'autre part,

●● *LESQUELLES PARTIES pour parvenir au traité et alliance de mariage entre elles proposé, qui au plaisir de Dieu qui fera et solemnisera à la première réquisition de l'une d'elles, en face de la Sainte Eglise, le plutôt que faire se pourra, sont convenus et demeurées d'accord des dons, points, conventions et stipulations qui en suivent, cessant lesquelles ledit mariage ne prendrait perfection.*
C'EST A SAVOIR :
de la part dudit sieur Géneau de Lamarlière père, a été déclaré qu'en faveur du futur mariage, il fait don par donnation entre vif et irrévocable et en la meilleure forme que donnation peut se faire, au sieur Louis-Claude Géneau, son fils aîné, ci acceptant, d'une maison et terres situées à Dignopré, paroisse de Bécour, en contenance de cinquante mesures ou environ, ainsi qu'elle se comprend et étend sans aucune clause en excepter, à la charge de par ledit futur mariant acquitter les ventes foncières dont lesdites maisons et terres, peuvent être tenu du droit de douaire envers laditte demoiselle Charlotte Géneau, sa mère, s'il a lieu, et en outre... etc. »

Suit une énumération sur dix pages des instruments, du matériel, des animaux, etc... laissés aux futurs mariants.

Le copiste fait remarquer qu'à la lecture de ce document on se demande si les notaires de 1722 étudiaient bien les mathématiques. Cette « équation généalogique » n'est pas très claire ; le problème qu'elle pose paraît assez compliqué à résoudre. Le copiste vous engage très fortement à essayer de le solutionner dans vos insomnies, persuadé que vous vous endormirez rapidement.

D'autres documents attendent déjà la parution du prochain bulletin... Nous pensons par exemple à certains écrits... Retour de Waterloo... ou autres grandes pages de notre histoire, relatés par un fermier de chez nous, un des nombreux patriarches de notre vieille famille !

la grande journée familiale du 9 juillet

C'est dans le magnifique cadre de verdure du Pensionnat des Dominicaines à Hardinghem (prés de Guines) que se déroulera cette année notre réunion de Famille.

Sa réussite est assurée puisque la Révérende Mère Supérieure met largement à notre disposition toutes les ressources de sa maison (chapelle, cours de récréation, et leurs installations de jeux, préau couvert, réfectoires, salle de réunion) ; elle nous assure en particulier le concours de la Mère Econome pour la préparation d'un repas de qualité ; et grâce aux Religieuses qui prendront soin des enfants, toutes les jeunes filles de la famille pourront profiter sans réserve de l'ambiance familiale.

PROGRAMME

10 H. 15 **MESSE** Tous ensemble dans le beau cadre du cloître si le temps le permet ; (dans le cas contraire : à la Chapelle pour les adultes, et dans une grande salle pour les enfants) ; ce sera l'une des premières Messes d'un nouveau prêtre ordonné huit jours plus tôt ; sermon par le R.P. Delahodde.

11 H. 15 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** dans la grande salle du Pensionnat.

Midi **APÉRITIF CONCERT...** dans la verdure !

13 H. 15 **REPAS EN COMMUN** (pour les adultes)
Un premier service aura été organisé pour les enfants à 11 h. 45. Les mamans pourront cependant garder près d'elles leurs tous jeunes enfants, si elles le désirent absolument ; qu'elles veuillent bien le préciser sur le bulletin d'adhésion ci-joint ; prévoir aussi des serviettes pour les enfants.

MENU

AIGLE FIN A LA BOULONNAISE

CŒUR DE NIVERNAIS A LA BASQUAISE

FLEURS DU CLAIR MARAIS

SALADE DE SAISON

FROMAGE DE LA TRAPPE

TARTE CAMPAGNARDE

ROSÉ DE PROVENCE - BIÉRE

CAFÉ

L'APRÈS-MIDI

CONCOURS DE BALL-TRAPP

CONCOURS DE TIR A LA CARABINE

MATCH DE VOLLEY-BALL
(deux terrains sont à notre disposition)

BALANÇOIRES, TOBOGGAN

PROMENADES EN VOITURE, A BAUDET,... ETC

LE BAR FONCTIONNERA TOUTE L'APRÈS-MIDI
(bière, boissons rafraîchissantes)

Les enfants pourront y goûter

détacher suivant le pointillé.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA JOURNÉE FAMILIALE

A FAIRE PARVENIR DE SUITE à Madame André de LAMARLIÈRE à PAS-EN-ARTOIS (PAS-DE-CALAIS) sans attendre le dernier délai fixé au 1er JUILLET, DÉLAI APRÈS LEQUEL AUCUNE PLACE DE REPAS NE SERA ASSURÉE.

JOINDRE à ce bulletin le montant global de la participation ou effectuer ce réglement PAR LE MÊME COURRIER selon l'une des modalités précisées ci-dessous.

Noms *Prénoms* *adresse*

Mr .....

Mme .....

participeront au repas : .....

Nombre de places à réserver : adultes : .....

enfants : .....

Je désire garder ..... enfant pour le repas à mes côtés.

— Montant de la participation adultes : . . . . 5,00 × ..... = ...
(prix de base)

enfants : . . . . 1,50 × ..... = ...

— J'y ajoute ma cotisation 1961 (non encore réglée) : (base 5 NF) .....

- ma cotisation 1960 (éventuellement) : . . ..

Les prix de base du repas et de la cotisation peuvent être augmentés ou diminués selon vos possibilités)

— TOTAL GÉNÉRAL : .....

Que je règle ci-joint par :

- chèque bancaire au nom de Madame André de LAMARLIÈRE à Pas-en-Artois (P.-de-C.)
- Mandat postal au C. P. de Madame André de LAMARLIÈRE
- Virement postal au » » »

C.C.P. LILLE : 2272.83

(Barrer la mention inutile).

T.S.V.P.

TRANSPORT

Je dispose de _____ places dans ma voiture au départ de _____

Je désire _____ places en voiture au départ de _____

madame la trésorière vous invite

« Voici le résultat de la gestion financière qui m'a été confiée :
Début mai 1961, 295,00 NF de cotisation me sont parvenus, heureusement accompagnés de dons supplémentaires et de versements pour la publicité, ce qui donne en caisse : 356,53 NF.

Si l'on tient compte d'une dette demeurée en suspens, c'est en somme un chiffre assez modique ; la situation n'est guère brillante.

Elle n'est cependant pas désespérée puisque de nombreuses cotisations doivent encore rentrer : sur les 217 foyers qui ont versé leur cotisation en 1960, 59 seulement ont pensé à se mettre en règle... et certains très largement.

Je félicite et remercie ces 59 foyers ; ils facilitent ma tâche en comprenant que l'exactitude est indispensable à la bonne marche de l'Association. Sans les finances, malheureusement, il n'y a pas de liaison possible. J'espère, par ces chiffres, me montrer assez persuasive.

Je n'enverrai pas de feuille bleue ou verte, comme un certain « Monsieur » que vous connaissez tous hélas ! « Mieux vaut douceur que violence ».

Permettez-moi cependant de vous envoyer ce petit rappel par la voie du bulletin (ceci pour les 158 autres foyers sans exclure ceux qui ont déjà oublié l'an dernier). J'espère qu'ils répareront généreusement et rapidement leur oubli que je sais involontaire (nous avons tous tant d'occupations !).

Je les remercie d'avance au nom de l'Association tout entière et les assure de mon affectueuse sympathie. »

Mme André Géneau de Lamarlière.

Alors... si vous le voulez bien :
que ce bulletin ne quitte pas le coin des écritures avant que ne soit signé le chèque de ... à l'adresse de Mme André Géneau de Lamarlière à Pas-en-Artois.
C.C.P. Lille 2272 83

Si vous venez à la réunion,
vous pouvez faire un versement global
en précisant le détail
sur le talon du chèque.

Générosité...
Intérêt bien compris...
Quel qu'en soit le motif...
Mettez vous en rapport avec

MONSIEUR MICHEL CALAIS
A AUCHY-LEZ-HESDIN
POUR LUI CONFIER VOTRE PUBLICITÉ
10 NF LA CASE

PLANTS DE POMMES DE TERRE SÉLECTIONNÉS
DU SYNDICAT MARITIME D'HESDIN - PAS-DE-CALAIS

VARIÉTÉ : BINTJE

JEAN DUCROQUET
ROLLANCOURT PAR AUCHY-LEZ-HESDIN
TÉLÉPHONE : 43 AUCHY

CARNET FAMILIAL

Le bulletin de Juin et la circulaire de Noël se proposent de vous faire connaître régulièrement toutes les nouvelles familiales...
Il suffit pour cela que les correspondants soient fidèles à en faire part à Mademoiselle ANTOINETTE BAVIÈRE, 10, PASSAGE EURVIN à BOULOGNE-SUR-MER.

Elle remercie spécialement ceux qui se sont montrés exacts à lui annoncer les évènements nouveaux, comme ceux qui ont réparé certains oublis.
Elle redit à chacun son désir de tout savoir de ce qui concerne la famille afin d'y intéresser, grâce au bulletin, toute la famille.

Depuis la dernière circulaire de Noël, voici les nouvelles qui ont été communiquées :

NAISSANCES EN 1960

Janvier 11	Yves BACLE : Robert BACLE-VITRY, La Tronche - Grenoble - Isère
Avril 29	Dominique DESODT : Jean DESODT-DE JONCKHEERE - Bailleul - Nord
30	Bertrand BONIFACE : Julien BONIFACE-LECOUTRE - Hydrequent - P-d-C
Juin 4	Hélène-Marie BONIFACE : Marcel BONIFACE-STERCKMANN - Bray-s-Somme
25	Anne-Marie ENGRAND : Roland ENGRAND-CALAIS - Audruicq - P-d-C
Juillet 3	Emmanuel GÉNEAU de LAMARLIÈRE : André G. de L.-DELAVERNE Caillouël - Aisne
4	Véronique STOVEN : Paul STOVEN-LE GRAND - Saint-Omer - P-d-C
17	Bruno HENNEQUIN : Julien HENNEQUIN-CALAIS - Saint-Omer
Octobre 13	Sylvie STOVEN : Philippe STOVEN-GRISLAIN - Tamatave - Madagascar
17	Alain GENEAU de LAMARLIÈRE : Bernard G. de L.-STERCKMANN Warvilliers - Somme
Décembre 20	Bernard BACLE : Jean BACLE-CARLIER - Edmonton - Canada

EN 1961

Janvier 26	Eric CALAIS : Dominique CALAIS-CATRY - Guines - P-d-C
Mars 3	Bertrand MUCHERY : Maurice MUCHERY-DELATTRE Saint Denis sur Sarthon - Orne
Avril 10	Florence CROUZET : Jacques CROUZET-AUBER - Asnières - Seine

(Grâce au tableau généalogique, vous pourrez mieux situer tous ces nouveaux " enfants du Bon Dieu "...)

MARIAGES EN 1961

Janvier 21	Bernard PAQUET, fils de Pierre PAQUET-BAVIÈRE et Colette SAUVAGE - Courbevoie - Seine
31	Bernard GÉNEAU de LAMARLIÈRE, fils de Michel G. de L, de STOOP et Danièle GUÉRIN - FERRENSAC - Lot-et-Garonne
Avril 8	Anne-Marie CALAIS, fille de Louis CALAIS-TAUFOUR et Denis CUVILLIER - Roucy - Aisne
15	Jacques MATHON, fils de Edmond MATHON-GUILBERT et Marguerite LEVIEZ - Bouvigny-Boyeffles - P-d-C
26	Jean-Marie FRANQUE, fils de Maurice FRANQUE-LORGE et Brigitte NOËL - Nielles-lez-Ardres - P-d-C
Mai 6	Maurice CALAIS, fils de Paul-Emile CALAIS-CAVILLON (notre Président) et Françoise CLAYE - Guemps - P-d-C

JUBILÉ

Mère Marie Bernadette (Henriette DELATTRE) a fêté ses 25 ans de vie religieuse chez les Ursulines le 4 avril 1961

ORDINATIONS

Pierre CALAIS, le 18 mars 1961, au Séminaire d'Arras, et
Hubert LEROUX, le 16 avril, au Séminaire académique de Lille
sont devenus exorcistes et acolythes, dernières étapes avant le sous-diaconat.
Jean-Pierre MUCHERY recevra l'ordination sacerdotale, à la Cathédrale d'Arras le 2 juillet 1961.
Ses parents, frères et sœurs sont heureux de vous l'annoncer et vous invitent à vous unir à leur joie et surtout à leur prière.
Le nouveau prêtre célèbrera sa PREMIÈRE MESSE A ARDRES LE LUNDI 3 JUILLET.

DÉCÈS

Le 8 juillet 1960, à la veille de notre dernière journée familiale
Monsieur Maxime ROBERT, époux de Marguerite-Marie CALAIS (CALAIS-BESSODES) à Brassac les Mines - Puy-de-Dôme
Le 24 mars 1961, Monsieur Georges GÉNEAU de LAMARLIÈRE, époux de Esther LAVOISIER à la ferme d'Etiembriques à Wimille.

Avaut de terniner ce bulletin, une petite recommaudation :

Que les correspondants prennent l'habitude de faire une remarque sur leur calendrier afin de penser en temps opportun à envoyer les nouvelles dont ils ont connaissance dans les foyers qui leur sont plus directement attachés (avant le 1er décembre pour Noël
avant le 1er mai pour Juin)

La liste des correspondants, leur adresse, les principaux éléments de la mission que l'Association se permet de leur confier, ont été rappelés par la circulaire de Noël. Vous aurez l'amabilité de vous y reporter . . . Merci.

Un correspondant modèle . . . . . c'est notre cousin Louis Chombart-Stoven d'Aire sur la Lys : il donne des nouvelles détaillées des 10 enfants . . . et 153 arrière petits-enfants de la famille Stoven. Géneau de Lamarlière de Renescure (Ib A5 ; . C'est un rapport complet : on y parle de la santé de chacun, des épreuves surmontées par quelques-uns, des changements de situation, sans oublier les nombreuses naissances ; autant d'occasions pour tous de prier aux intentions de tous.

Le correspondant lui-même, Monsieur Louis Chombart et Madame annoncent leur départ d'Aire-sur-la-Lys pour Vailly sur Aisne (13 rue Saint-Vincent) ; c'est presque une invitation à retrouver là-bas l'accueil si affectueux connu de beaucoup . . .

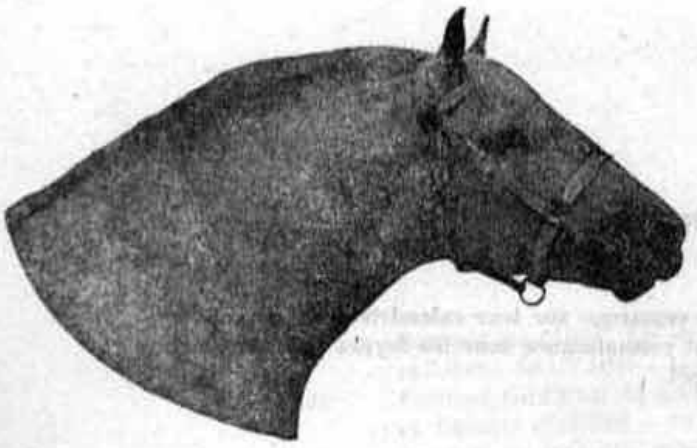

UTILISEZ LE CHEVAL
PRATIQUEZ LE CHEVAL

LE CHEVAL est une école de courage et d'initiative

LE CHEVAL forme le caractère des jeunes

Faites preuve d'esprit familial en vous adressant **AU HARAS DE NIELLES-LEZ-CALAIS**

IL VOUS GUIDERA dans le choix de vos achats.
VOUS CONSEILLERA sur les origines.
ET VOUS FACILITERA les transactions.

HARAS DE NIELLES-LEZ-CALAIS - P.-DE-C. - TÉL. 5 OU 35-14-04 A FRETHUN

LEROUX-STOVEN
HAZEBROUCK

LEROUX-STOVEN

HAZEBROUCK - NORD

TÉLÉPHONE 226

IMPRIMERIE

LIBRAIRIE

PAPETERIE

MAROQUINERIE

ARTICLES RELIGIEUX

PRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ M.A.I.L.

S.A. au capital de 700.000 NF

SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS - Pas-de-Calais

DIRECTEUR GÉNÉRAL :	HENRI DUCROQUET	TÉL. 21.04 ARRAS
DIRECTEUR ADJOINT :	GEORGES MORETON	TÉL. 3.62 ARRAS
SERVICE COMMERCIAL :	CAROL GLUSAK	TÉL. 3.62 ARRAS

et STRAZEELE - Nord

SERVICE COMMERCIAL :	AIMERY CALAIS	TÉL. 1 STRAZEELE

Par COURRIER ou par TÉLÉPHONE nous vous SIGNALONS NOTRE CONCESSIONNAIRE le plus proche

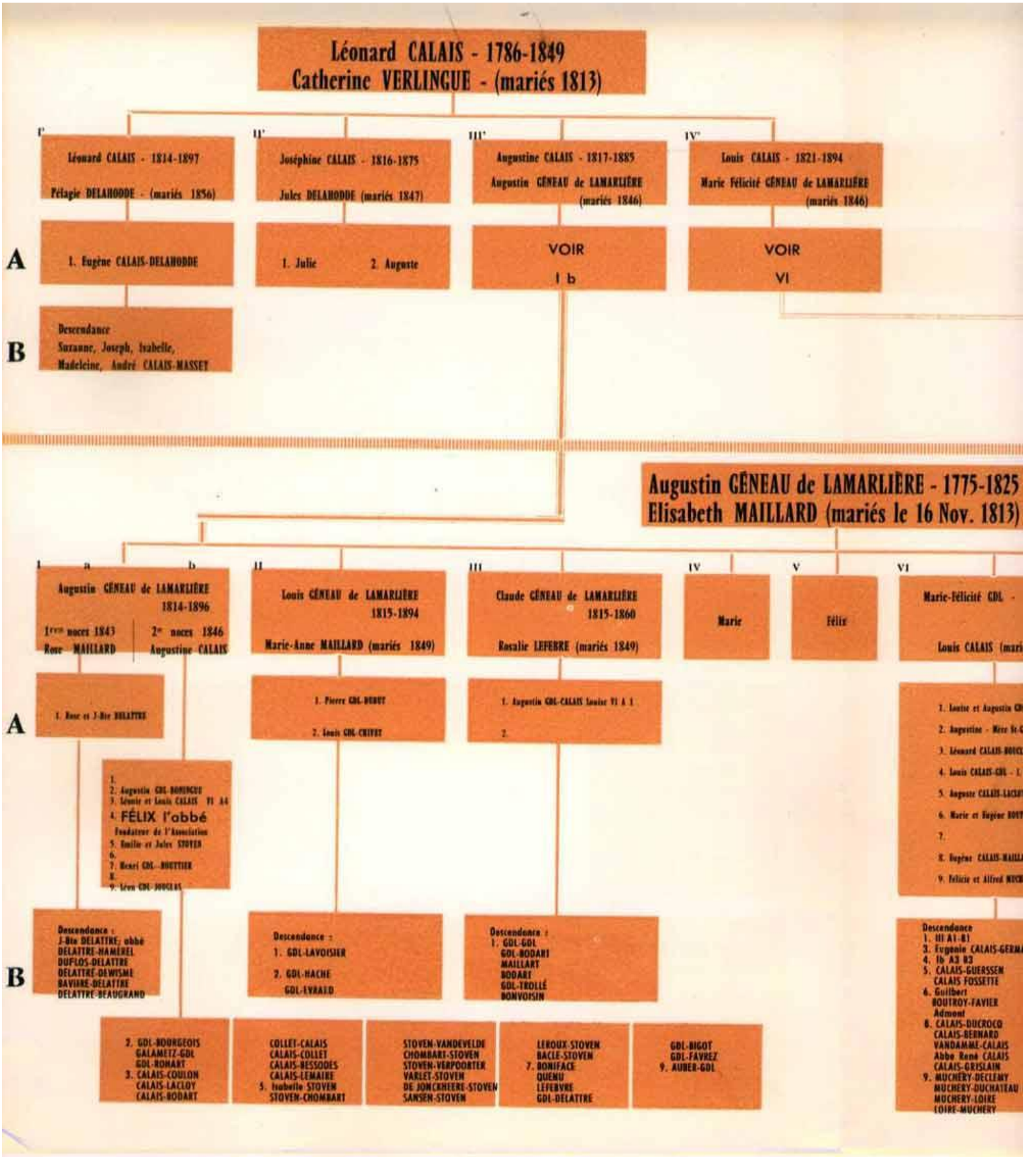
Léonard CALAIS - 1786-1849
Catherine VERLINGUE - (mariés 1813)
I'
Léonard CALAIS - 1814-1897
Pélagie DELAHODDE - (mariés 1856)
II'
Joséphine CALAIS - 1816-1875
Jules DELAHODDE (mariés 1847)
III'
Augustine CALAIS - 1817-1885
Augustin GÊNEAU de LAMARLIÈRE (mariés 1846)
IV'
Louis CALAIS - 1821-1894
Marie Félicité GÊNEAU de LAMARLIÈRE (mariés 1846)
A
1. Eugène CALAIS-DELAHODDE
1. Julie
2. Auguste
VOIR
I b
VOIR
VI
B
Descendance
Suzanne, Joseph, Isabelle,
Madeleine, André CALAIS-MASSET
Augustin GÊNEAU de LAMARLIÈRE - 1775-1825
Elisabeth MAILLARD (mariés le 16 Nov. 1813)
I a
b
Augustin GÊNEAU de LAMARLIÈRE
1814-1896
1ères noces 1843
Rose MAILLARD
2e noces 1846
Augustine CALAIS
II
Louis GÊNEAU de LAMARLIÈRE
1815-1894
Marie-Anne MAILLARD (mariés 1849)
III
Claude GÊNEAU de LAMARLIÈRE
1815-1860
Rosalie LEFEBRE (mariés 1849)
IV
Marie
V
Félix
VI
Marie-Félicité GDL -
Louis CALAIS (mari
A
1. Rose et J-Bte DELATTRE
1.
2. Augustin GDL-BOURGEOIS
3. Léonie et Louis CALAIS VI A4
4. FÉLIX l'abbé
Fondateur de l'Association
5. Emilie et Jules STOYEN
6.
7. Henri GDL-BOUTTIER
8.
9. Léon GDL-DOUGLAS
1. Pierre GDL-DUBUT
2. Louis GDL-CHIVOT
1. Augustin GDL-CALAIS Louise VI A 1
2.
1. Louise et Augustin GD
2. Augustine - Mère St-G
3. Léonard CALAIS-BOUC
4. Louis CALAIS-GDL - L
5. Auguste CALAIS-LACAU
6. Marie et Eugène BOUT
7.
8. Eugène CALAIS-MAILL
9. Félicie et Alfred MUCH
B
Descendance :
J-Bte DELATTRE; abbé
DELATTRE-HAMEREL
DUFLOS-DELATTRE
DELATTRE-DEWISME
BAVIERE-DELATTRE
DELATTRE-BEAUGRAND
Descendance :
1. GDL-LAVOISIER
2. GDL-HACHE
GDL-EVRARD
Descendance :
1. GDL-GDL
GDL-BODART
MAILLART
BODART
GDL-TROLLÉ
BONVOISIN
Descendance
1. III A1-B1
3. Eugénie CALAIS-GERM
4. Ib A3 B3
5. CALAIS-GUERSSEN
CALAIS FOSSETTE
6. Guilbert
BOUTROY-FAVIER
Admont
8. CALAIS-DUCROCQ
CALAIS-BERNARD
VANDAMME-CALAIS
Abbe René CALAIS
CALAIS-GRISLAIN
9. MUCHERY-DECLERY
MUCHERY-DUCHATEAU
MUCHERY-LOIRE
LOIRE-MUCHERY
2. GDL-BOURGEOIS
GALAMETZ-GDL
GDL-ROHART
3. CALAIS-COULON
CALAIS-LACLOY
CALAIS-BODART
COLLET-CALAIS
CALAIS-COLLET
CALAIS-BESSODES
CALAIS-LEMAIRE
5. Isabelle STOYEN
STOYEN-CHOMBART
STOYEN-VANDEVELDE
CHOMBART-STOYEN
STOYEN-VERPOORTER
VARLET-STOYEN
DE JONCKHEERE-STOYEN
SANSEN-STOYEN
LEROUX-STOYEN
BACLE-STOYEN
7. BONIFACE
QUENU
LEFEBVRE
GDL-DELATTRE
GDL-BIGOT
GDL-FAVREZ
9. AUBER-GDL

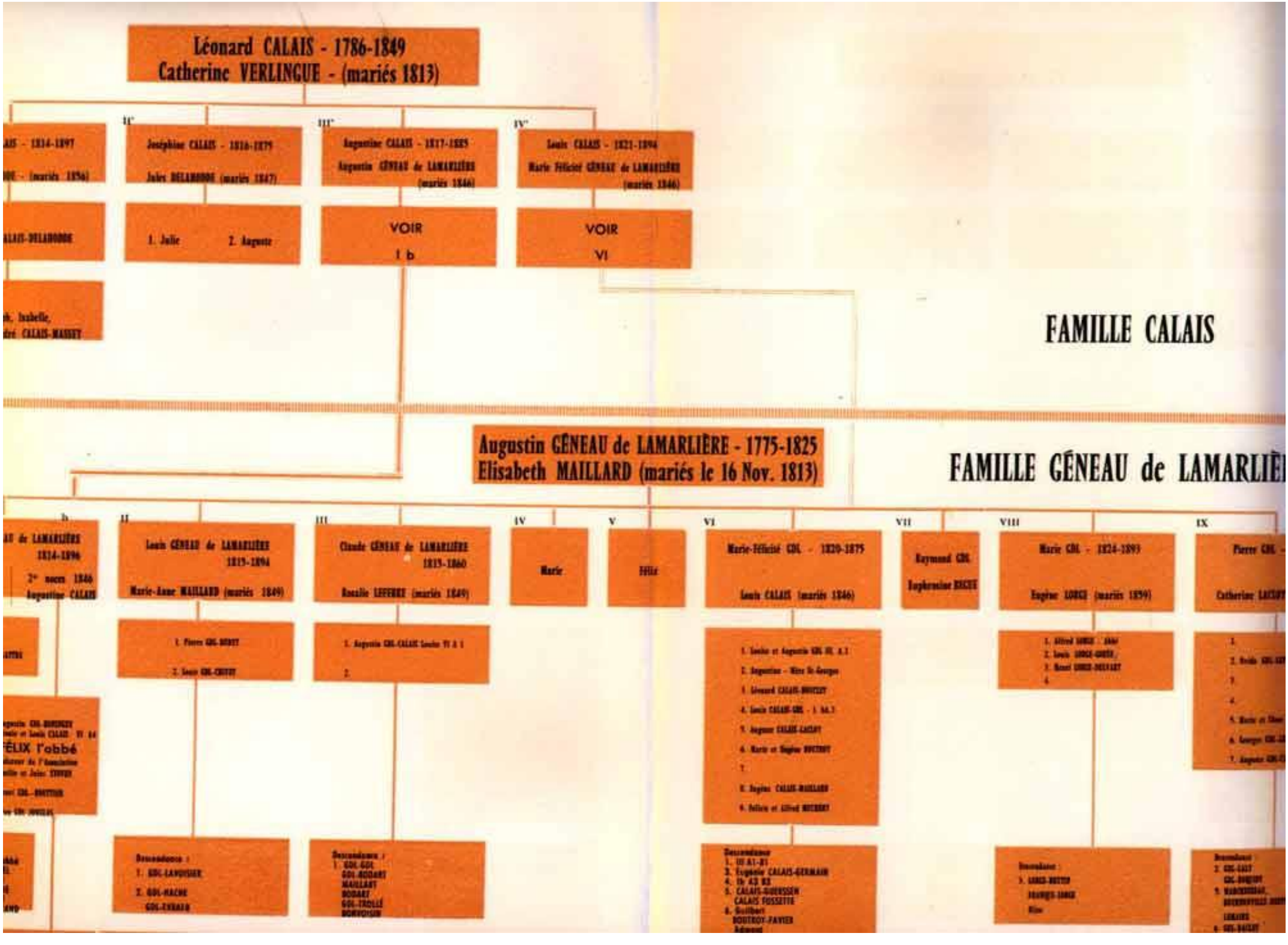
Léonard CALAIS - 1786-1849
Catherine VERLINGUE - (mariés 1813)
II°
Joséphine CALAIS - 1816-1879
Jules DELABORDE (mariés 1847)
1. Julie
2. Auguste
III°
Augustine CALAIS - 1817-1885
Augustin GÉNEAU de LAMARLIÈRE
(mariés 1846)
VOIR
I b
IV°
Louis CALAIS - 1821-1894
Marie Félicité GÉNEAU de LAMARLIÈRE
(mariés 1846)
VOIR
VI
FAMILLE CALAIS
Augustin GÉNEAU de LAMARLIÈRE - 1775-1825
Elisabeth MAILLARD (mariés le 16 Nov. 1813)
FAMILLE GÉNEAU de LAMARLIÈ
II
Louis GÉNEAU de LAMARLIÈRE
1815-1894
Marie-Anne MAILLARD (mariés 1849)
III
Claude GÉNEAU de LAMARLIÈRE
1815-1860
Rosalie LEFEBVRE (mariés 1849)
IV
Marie
V
Félix
VI
Marie-Félicité GNL - 1820-1875
Louis CALAIS (mariés 1846)
VII
Raymond GNL
VIII
Marie GNL - 1824-1893
IX

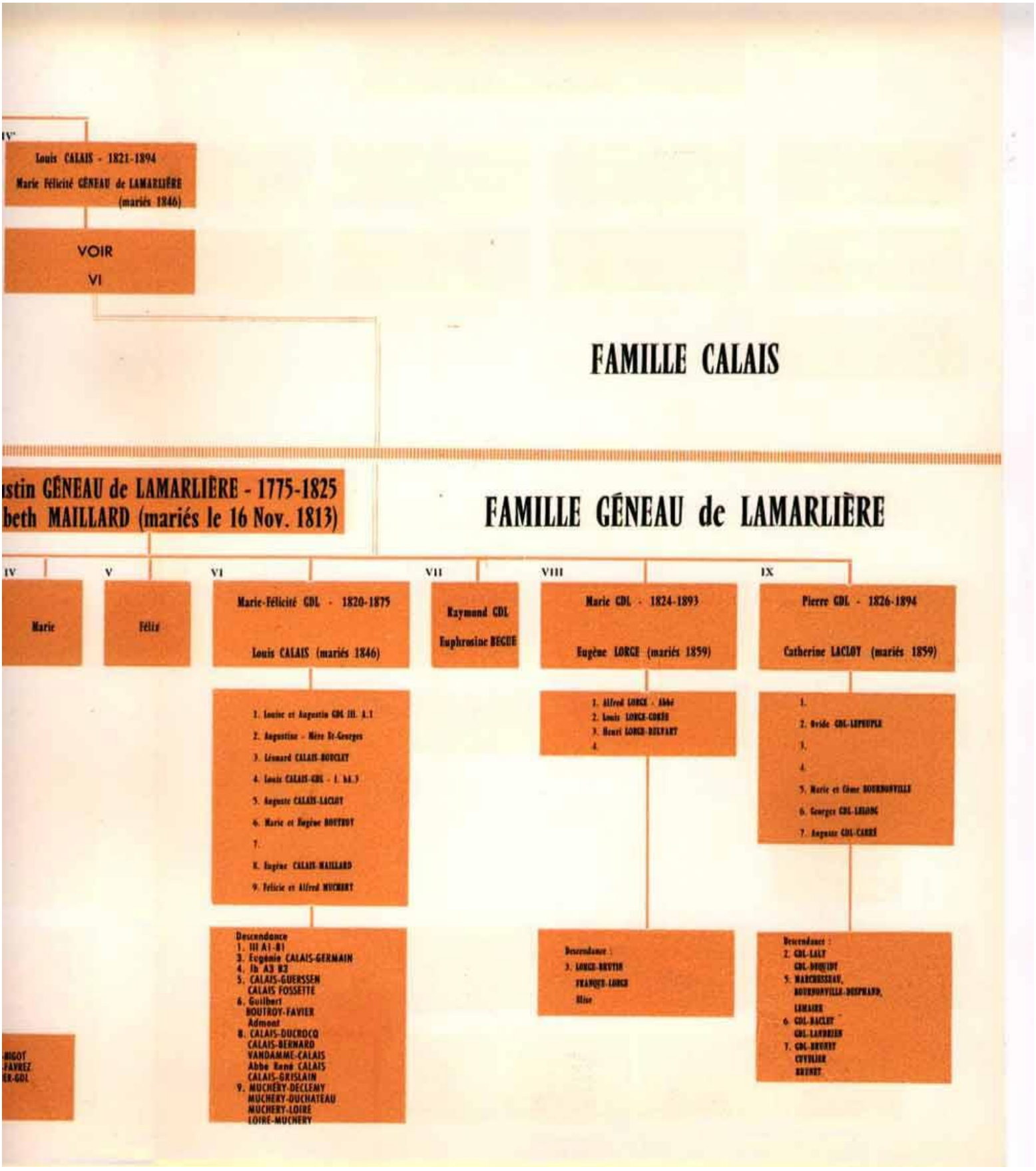
Louis CALAIS - 1821-1894
Marie Félicité GÉNEAU de LAMARLIÈRE
(mariés 1846)
VOIR
VI
FAMILLE CALAIS
stin GÉNEAU de LAMARLIÈRE - 1775-1825
beth MAILLARD (mariés le 16 Nov. 1813)
FAMILLE GÉNEAU de LAMARLIÈRE
IV
V
VI
VII
VIII
IX
Marie
Félix
Marie-Félicité GDL - 1820-1875
Louis CALAIS (mariés 1846)
Raymond GDL
Euphrosine BEGUE
Marie GDL - 1824-1893
Eugène LORGE (mariés 1859)
Pierre GDL - 1826-1894
Catherine LACLOT (mariés 1859)
1. Louise et Augustin GDL III. A.1
2. Augustine - Mère St-Georges
3. Léonard CALAIS-BOUCLET
4. Louis CALAIS-GDL - I. bA.3
5. Auguste CALAIS-LACLOT
6. Marie et Eugène BOUTROY
7.
8. Eugène CALAIS-MAILLARD
9. Félicie et Alfred MUCHERY
1. Alfred LORGE - Abbé
2. Louis LORGE-CORBI
3. Henri LORGE-DELFART
4.
1.
2. Ovide GDL-LEFOUPLE
3.
4.
5. Marie et Elme BOURMONVILLE
6. Georges GDL-LEGLOC
7. Auguste GDL-CARRÉ
Descendance
1. III A1-B1
3. Eugénie CALAIS-GERMAIN
4. Ib A3 B2
5. CALAIS-GUERSSEN
CALAIS FOSSETTE
6. Guilbert
BOUTROY-FAVIER
Admont
8. CALAIS-DUCROCQ
CALAIS-BERNARD
VANDAMME-CALAIS
Abbe René CALAIS
CALAIS-GRISLAIN
9. MUCHERY-DECLEMY
MUCHERY-DUCHATEAU
MUCHERY-LOIRE
LOIRE-MUCHERY
Descendance :
3. LORGE-BRUYER
FRANQUE-LORGE
Elise
Descendance :
2. GDL-LALY
GDL-DUQUIOT
5. MARCHESSEAU,
BOURMONVILLE-DESPRAUD,
LEMAIRE
6. GDL-BACLET
GDL-LANDRIEN
7. GDL-BRUNET
CIVELIER
BRUNET

Père-Saint
garde-les
dans l'unité

SAINT JEAN XVII-11

maquette et couverture
andré leroux, paris
dessin 4e de couverture
alain brunet
imprimerie
leroux-stoven
hazebrouck.